



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 116467

## Texte de la question

Mme Paulette Guinchard souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations de l'Association nationale de coordination des réseaux diabète (ANCRED) concernant l'aboutissement des réflexions engagées visant à élaborer un programme de prévention et de soin du diabète au niveau national. En effet, les décisions concernant la réduction de la dotation des réseaux, prises dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007, risquent selon ces associations de remettre en cause le travail accompli ces dernières années en matière d'innovation et de coordination des pratiques. Elle souhaite savoir quelles sont les intentions du Gouvernement concernant le maintien de la démarche qualité et la mise en oeuvre du parcours de soins pour les patients atteints du diabète.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Paulette Guinchard](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116467

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 736